



Budget provincial 2023-2024 : Des annonces prometteuses, des modalités à préciser.

Montréal, le 22 mars 2023 - Le ministre des Finances, Éric Girard, a dévoilé hier le budget 2023-2024 avec un investissement de 561,4 millions de dollars sur cinq ans en faveur de la culture québécoise. L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo se réjouit de cette annonce, en particulier la somme de 297,5 millions de dollars consacrés à la poursuite du Plan d'action gouvernemental en culture pour les cinq prochaines années.

Lors des consultations prébudgétaires, l'ADISQ a exposé les défis accrus du milieu de la musique dans une période économique qui affecte l'activité de nos entreprises et a souligné la nécessité d'un soutien adapté et prévisible. Le Gouvernement semble répondre à ces demandes avec un investissement substantiel, notamment en maintenant certaines sommes pour la SODEC et le CALQ.

« Aujourd'hui, nos entreprises font face à un défi majeur, les pistes d'artistes québécois en français ne captent que 5 % de l'écoute sur les services de musique en continu. Dans ce contexte, les investissements annoncés afin de favoriser le rayonnement de notre culture et son déploiement dans l'univers numérique sont assurément une bonne nouvelle » a souligné Eve Paré, directrice générale de l'ADISQ.

De son côté, Jean-François Renaud, président de l'ADISQ, estime que « le spectacle connaît un retour à une vie culturelle normale difficile, tant à cause de certains dommages collatéraux de la pandémie que d'un contexte économique incertain. Même si les programmes seront amenés à évoluer, la poursuite d'un soutien à la diffusion de spectacles montre que le gouvernement a pris acte des difficultés auxquelles notre secteur est encore confronté ».

Parmi les faits à souligner de cet exercice budgétaire, l'ADISQ salue également l'enveloppe de 4,2 millions sur deux ans pour la conception d'un passeport culturel à destination du jeune public, afin de stimuler chez celui-ci la consommation de contenus culturels québécois.

L'ADISQ tient toutefois à souligner que les modalités d'octroi de ces sommes ainsi que les clientèles visées ne sont pas encore connues et manquent pour évaluer pleinement les retombées de ce budget pour notre secteur. L'ADISQ suivra donc avec attention les détails liés à ces annonces, en particulier celles concernant les entreprises du secteur musical pour qui les attentes sont grandes.

À propos de l'ADISQ

Joueur clé de l'industrie québécoise du disque, du spectacle et de la vidéo depuis 1978, l'ADISQ est une association professionnelle sans but lucratif au service de plus de 180 entreprises indépendantes, actives en production, commercialisation, édition, distribution, mais aussi promotion, gérance, et diffusion.

Relations de presse : Arthur Brière — abriere@adisq.com — (438) 519-1055